

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2019

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2019

<u>Table des matières</u>	<u>Pages</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Autres renseignements	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de contributions, de dons et de cotisations des membres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Legault, Savard, Bélanger s.e.n.c.r.l.
1

Rouyn-Noranda le 20 juin 2019

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A132035

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
PRODUITS		
Subventions du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	1 207 810 \$	1 016 550 \$
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	2 000	2 000
Contributions pénales	20 709	27 376
Dons	2 600	7 650
Cotisations aux membres	95	85
Intérêts	<u>248</u>	<u>---</u>
	<u>1 233 462</u>	<u>1 053 661</u>
 CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Charges de fonctionnement (page 15)	1 187 094	1 077 575
Projet : Contributions pénales (page 17)	<u>23 263</u>	<u>12 824</u>
	<u>1 210 357</u>	<u>1 090 399</u>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u>23 105 \$</u>	 <u>(36 738)\$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	Fonds non affectés	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	2 0 1 9	2 0 1 8
SOLDE AU DÉBUT	75 647 \$	40 611 \$	43 596 \$	159 854 \$	196 592 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 105	---	---	23 105	(36 738)
INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(26 738)	26 738	---	---	---
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 222	(14 828)	5 606	---	---
AMORTISSEMENT DES PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2 000)	2 000	---	---	---
VIREMENT INTERFONDS	23 263	---	(23 263)	---	---
AFFECTATION INTERNE	(20 763)	---	20 763	---	---
SOLDE À LA FIN	<u>81 736 \$</u>	<u>54 521 \$</u>	<u>46 702 \$</u>	<u>182 959 \$</u>	<u>159 854 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	225 197 \$	240 562 \$
Créances et effets à recevoir (note 3)	16 554	10 117
Subvention à recevoir	14 580	---
Frais imputables au prochain exercice	<u>5 506</u>	<u>5 730</u>
	261 837	256 409
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>64 521</u>	<u>52 611</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>326 358</u> \$	<u>309 020</u> \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

 , administrateur

 , administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2019**

	2019	2018
	<u> </u>	<u> </u>
<u>PASSIF</u>		
À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (note 5)	118 819 \$	137 166 \$
Produits reportés	14 580	---
Portion des produits reportés investis en immobilisations corporelles échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	135 399	139 166
À LONG TERME		
Produits reportés investis en immobilisations corporelles (note 6)	<u>8 000</u>	<u>10 000</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>143 399</u>	<u>149 166</u>
 <u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets non affectés (page 5)	81 736	75 647
Actifs nets affectés	46 702	43 596
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	<u>54 521</u>	<u>40 611</u>
TOTAL DES ACTIFS NETS	<u>182 959</u>	<u>159 854</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	<u>326 358</u> \$	<u>309 020</u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	23 105 \$	(36 738)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement	14 828	11 915
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	(2 000)	(2 000)
	35 933	(26 823)
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(24 560)	513
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>11 373</u>	<u>(26 310)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(26 738)	(6 641)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(15 365)	(32 951)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>240 562</u>	<u>273 513</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 12)	<u><u>225 197</u></u> \$	<u><u>240 562</u></u> \$

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 21 janvier 2002. Il vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés au projet «Contributions pénales» rendent compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation d'actifs à long terme, les charges à payer et les informations sur les éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants:

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés puis amortis de la même façon que les améliorations locatives auxquelles ils se rapportent.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONSTATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de subventions sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Note 3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2 0 1 9	2 0 1 8
	<u> </u>	<u> </u>
Comptes-clients	5 950 \$	3 037 \$
Taxe sur les produits et services	2 745	2 364
Taxe de vente du Québec	<u>7 859</u>	<u>4 716</u>
	<u>16 554 \$</u>	<u>10 117 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

Note 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 9			2 0 1 8
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	101 098 \$	82 290 \$	18 808 \$	19 955 \$
Équipement informatique	59 666	52 454	7 212	2 752
Améliorations locatives	<u>55 918</u>	<u>17 417</u>	<u>38 501</u>	<u>29 904</u>
	<u>216 682 \$</u>	<u>152 161 \$</u>	<u>64 521 \$</u>	<u>52 611 \$</u>

Note 5 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2 0 1 9	2 0 1 8
Comptes-fournisseurs	8 385 \$	15 115 \$
Retenues à la source	26 187	41 182
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	744	1 275
Salaires courus	30 750	27 680
Vacances courues	<u>52 753</u>	<u>51 914</u>
	<u>118 819 \$</u>	<u>137 166 \$</u>

Note 6 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 9	2 0 1 8
Solde au début	12 000 \$	14 000 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	10 000	12 000
Portion échéant à moins d'un an	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Solde à la fin	<u>8 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

**Note 6 PRODUITS REPORTÉS INVESTIS EN
IMMOBILISATIONS CORPORELLES(suite)**

Les portions échéant au cours des cinq prochains exercices sont les suivantes:

2020	2 000 \$
2021	2 000
2022	2 000
2023	2 000
2024	2 000

Note 7 VIREMENT INTERFONDS ET AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Un montant de 26 738 \$ du Fonds d'administration a été transféré au Fonds d'immobilisations corporelles pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. De plus, le conseil d'administration, en partenariat avec le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels, a décidé d'affecter 20 763 \$ aux Fonds affectés - Contributions pénales pour des activités spéciales à venir.

Note 8 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

LOCATION DE LOCAUX

Rouyn-Noranda

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en avril 2024. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2020	33 942 \$
2021	34 300
2022	34 300
2023	34 300
2024	34 300

Val-d'Or

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en mai 2026. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit:

2020	16 800 \$
2021	16 800
2022	16 800
2023	16 800
2024	16 800

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

Note 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésoreries et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

Note 10 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice, la majorité des revenus de l'organisme ont été reçus via des subventions gouvernementales. Pour sa part, le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels représente 102 % des dépenses de fonctionnement.

**Note 11 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS
CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
Augmentation (diminution)		
Créances et effets à recevoir	(6 437)\$	(4 414)\$
Subvention à recevoir	(14 580)	---
Frais imputables au prochain exercice	224	785
Fournisseurs et charges à payer	(18 347)	4 142
Produits reportés	<u>14 580</u>	<u>---</u>
	<u>(24 560)\$</u>	<u>513 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019**

**Note 12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS
DE TRÉSORERIE**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit:		
Encaisse	<u>225 197</u> \$	<u>240 562</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux :		
Salaires	863 370 \$	780 412 \$
Avantages sociaux	<u>131 518</u>	<u>123 979</u>
	<u>994 888</u>	<u>904 391</u>
Frais d'administration :		
Cotisations	7 538	6 155
Assurances	1 723	2 015
Documentation et abonnement	456	1 019
Frais de déplacement	39 686	34 383
Formation	5 209	4 508
Frais de fonction	449	180
Honoraires professionnels	<u>11 369</u>	<u>8 886</u>
	<u>66 430</u>	<u>57 146</u>
Frais de bureau :		
Frais d'impression	3 708	2 250
Location	1 061	1 975
Papeterie et fournitures de bureau	13 925	12 014
Entretien et réparation informatique	349	699
Publicité et promotion	4 000	2 554
Télécommunications	<u>16 485</u>	<u>13 548</u>
	<u>39 528</u>	<u>33 040</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2 0 1 9</u>	<u>2 0 1 8</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE):		
Frais de logement :		
Électricité et chauffage	9 949 \$	10 723 \$
Loyer et frais afférents	57 109	55 876
Frais d'entretien et réparations	<u>7 190</u>	<u>7 647</u>
	<u>74 248</u>	<u>74 246</u>
Frais d'activités :		
Frais d'activités bénévoles	395	401
Frais d'activités reconnaissance	863	871
Frais du conseil d'administration	<u>1 359</u>	<u>1 508</u>
	<u>2 617</u>	<u>2 780</u>
Autres frais :		
Intérêts et frais de banque	161	138
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>9 222</u>	<u>5 834</u>
	<u>9 383</u>	<u>5 972</u>
	<u>1 187 094 \$</u>	<u>1 077 575 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)
AUTRES RENSEIGNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

PROJET : CONTRIBUTIONS PÉNALES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Papeterie et fournitures de bureau	--- \$	284 \$
Publicité et promotion	2 675	2 448
Formation cellule de crise	3 254	---
Dépenses d'activités	645	---
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels	11 083	---
15e anniversaire	---	4 011
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>5 606</u>	<u>6 081</u>
	<u><u>23 263</u></u> \$	<u><u>12 824</u></u> \$